**Courrier collectif (section syndicale, élus au CA)**

Madame/Monsieur le/la Principal-e, le/la Proviseur-e,

Le président de la République a annoncé la fin du confinement strict pour le 11 mai. Le ministre de l’Education a précisé les conditions de la reprise des cours le 21 avril, en particulier un échelonnement selon les niveaux d’enseignement.

Selon les dernières informations, personnels enseignants et de vie scolaire pourraient donc être présents dans l’établissement en présence des élèves à partir du XXX.

Nous vous demandons donc de fournir par écrit à la communauté éducative, avant cette date, les informations sur les mesures de prévention qui seront prises et effectives pour protéger la santé des personnels dans ce contexte d’épidémie, comme il revient au chef de service de le faire en vertu de l’article 2-1 du décret 82-453 modifié.

En particulier :

* Une formation sera-t-elle accordée aux enseignants, au personnel éducatif et à tous les agents des établissements scolaires sur les mesures barrières, les règles de distanciation sociale et le port du masque pour eux-mêmes et pour les enfants dont ils ont la charge ?
* Des masques seront fournis ? De quel type ? A quels personnels ? A quelle fréquence ?
* Des masques seront-ils fournis aux élèves ? De quel type ? A quelle fréquence ?
* Du gel hydroalcoolique sera-t-il fourni aux personnels et aux élèves ? Est-ce que ce sera une dotation individuelle ? Si des contenants étaient fixés/déposés en certains lieux pouvez-vous nous préciser lesquels ? La quantité et la disponibilité seront-t-elles suffisantes pour assurer les lavages avant le début de la classe et à la fin des cours, avant et à la fin de chaque repas et chaque fois que les mains auront pu être souillées comme il est recommandé par le conseil scientifique ? Avez-vous procédé à des évaluations de la consommation ?
* En l’absence de gel hydroalcoolique, à combien de lavabo les élèves auront-ils accès en respectant les distances de sécurité ? Comment seront organisés les temps pour se laver les mains avant le début de la classe et à la fin des cours, avant et à la fin de chaque repas et chaque fois que les mains auront pu être souillées ?
* Quelle sera la fréquence du bionettoyage des salles de classes et autres lieux que fréquentent les personnels (salle des professeurs, toilettes…) ? A quels moments de la journée cela sera-t-il effectué ?
* Entre deux bionettoyages, comment seront désinfectés les outils utilisés en commun dans les salles de classe ou au CDI, en salle des profs, en vie scolaire…(claviers de PC, télécommandes, photocopieuses) ?
* Quel sera le nombre d’élèves dans chaque classe ? La taille des salles sera-t-elle prise en compte ? Dans le CDI ? Les salles d’études et tout autre lieu accueillant des élèves ?
* Le CDI sera-t-il ouvert ? Quelles seront els conditions d’accès aux documents qu’il contient ?
* Comment seront organisées les entrées et sorties d’élèves, et le contrôle des carnets, pour permettre le respect des distances de sécurité pour les élèves et personnels qui y sont affectés ?
* **Comment seront organisées les récréations** pour permettre le respect des distances de sécurité pour les élèves et personnels qui y sont affectés ?
* Comment sera organisée la demi-pension pour permettre le respect des distances de sécurité pour les élèves et personnels qui y sont affectés à toutes les étapes ?
* Qu’est-ce qui est prévu pour gérer un cas suspect dans l’établissement ? En particulier, quelle sera la communication faite aux personnels et au famille sur l’existence d’un cas suspect ?
* Qu’est-ce qui est prévu pour gérer la situation d’un élève qui ne respecte pas, ou n’est pas en mesure de respecter les gestes barrières ?

**"Exemples de questions à poser sur l'accès aux points d'eau en fonction des situations locales"**

* Pour les enseignants, les toilettes les plus facilement accessibles sont celles proches de la salle des professeurs. Mais elles ne comportent qu’un lavabo. En l’absence de gel hydroalcoolique, d’autres points d’eau avec du savon seront-ils accessibles sans multiplier les déplacements et les manipulations de portes ?

**"Exemples de questions à poser sur la circulation des personnes en fonction des situations locales"**

* Les couloirs et les escaliers sont relativement étroits. En temps ordinaire les élèves et les adultes peuvent être au couda à coude. Moins d’élèves dans l’établissement pourra faire baisser la densité mais sans garantir de facto l’absence d’encombrement dans les couloirs. Comment sera organisée la circulation des élèves pour éviter une proximité qui ne respectera la distance de sécurité préconisée dans les gestes barrières. Comment sera organisée l’attente devant les classes entre deux cours ?
* Les passerelles de circulation devant les salles des bâtiments modulaires sont encore plus étroites que les couloirs, comme les escaliers qui les desservent. Comment sera organisée la circulation des élèves pour éviter une proximité qui ne respectera la distance de sécurité préconisée dans les gestes barrières. Comment sera organisée l’attente devant les classes entre deux cours ?
* Du fait des travaux, la cour est très petite, avec des goulets d’étranglement à certains lieux de passage. En temps normal les contacts entre élèves sont très nombreux. De même, les enseignants qui se déplacent dans la cour sont fréquemment touchés voire bousculés par les élèves qui jouent, ou doivent solliciter la dispersion de regroupement d’élèves qui bloquent le passage (la cour est le lieu de passage habituel pour accéder aux salles de cours dans les bâtiments modulaires depuis l’entrée ou la salle des professeurs.)

Nous vous remercions par avance des réponses apportées

**Courrier individuel :**

Madame/Monsieur le/la Principal-e, le/la Proviseur-e,

Le président de la République a annoncé la fin du confinement strict pour le 11 mai. Le ministre de l’Education a ensuite précisé les conditions de la reprise des cours le 21 avril, en particulier un échelonnement selon les niveaux d’enseignement.

Selon les dernières informations, je serai amené à être présent dans l’établissement à partir du XXX et en présence d’élèves à partir du XXX.

Je vous demande donc de communiquer par écrit, avant cette date, des informations sur les mesures de prévention qui seront prises et effectives pour protéger ma santé dans ce contexte d’épidémie, comme il revient au chef de service de le faire en vertu de l’article 2-1 du décret 82-453 modifié.

En particulier :

* Une formation sera-t-elle accordée aux enseignants, au personnel éducatif et à tous les agents des établissements scolaires sur les mesures barrières, les règles de distanciation sociale et le port du masque pour eux-mêmes et pour les enfants dont ils ont la charge ?
* Des masques me seront-ils fournis ? De quel type ? A quelle fréquence ?
* Des masques seront-ils fournis aux élèves ? De quel type ? A quelle fréquence ?
* Du gel hydroalcoolique me sera-t-il fourni ? Est-ce que ce sera une dotation individuelle ? Si des contenants étaient fixés/déposés en certains lieux pouvez-vous me préciser lesquels ?
* Du gel hydroalcoolique sera-t-il fourni aux élèves ? Est-ce que ce sera une dotation individuelle ? Si des contenants étaient fixés/déposés en certains lieux pouvez-vous me préciser lesquels ?
* Pour les personnels comme pour les élèves la quantité et la disponibilité du gel hydroalcoolique seront-t-elles suffisantes pour assurer les lavages avant le début de la classe et à la fin des cours, avant et à la fin de chaque repas et chaque fois que les mains auront pu être souillées comme il est recommandé par le conseil scientifique ? Avez-vous procédé à des évaluations de la consommation ?
* En l’absence de gel hydroalcoolique, à combien de lavabo les élèves auront-ils accès en respectant les distances de sécurité ? Comment seront organisés les temps pour se laver les mains avant le début de la classe et à la fin des cours, avant et à la fin de chaque repas et chaque fois que les mains auront pu être souillées par des liquides biologiques ?
* Quelle sera la fréquence du bionettoyage des salles de classes et autres lieux que je fréquente (salle des professeurs, toilettes…) ? A quels moments de la journée cela sera-t-il effectué ?
* Comment seront nettoyés les outils communs tels que les claviers de PC dans les salles de classe ou télécommandes, en cas de partage de classe, les claviers des PC en salle des profs ou les photocopieuses ?
* Quel sera le nombre d’élèves que j’aurai dans ma classe ? (Possible de préciser les numéros de salle dans le cas d’un courrier individuel)
* Qu’est-ce qui est prévu pour gérer un cas suspect dans l’établissement ? En particulier, quelle sera la communication faite aux personnels et au famille sur l’existence d’un cas suspect ?

**"Exemples de questions à poser sur l'accès aux points d'eau en fonction des situations locales"**

* Pour les enseignants, les toilettes les plus facilement accessibles sont celles proches de la salle des professeurs. Mais elles ne comportent qu’un lavabo. En l’absence de gel hydroalcoolique, d’autres points d’eau avec du savon seront-ils accessibles sans multiplier les déplacements et les manipulations de portes ?

**"Exemples de questions à poser sur la circulation des personnes en fonction des situations locales"**

* Les couloirs et les escaliers sont relativement étroits. En temps ordinaire les élèves et les adultes peuvent être au couda à coude. Moins d’élèves dans l’établissement pourra faire baisser la densité mais sans garantir de facto l’absence d’encombrement dans les couloirs. Comment sera organisée la circulation des élèves pour éviter une proximité qui ne respectera la distance de sécurité préconisée dans les gestes barrières. Comment sera organisée l’attente devant les classes entre deux cours ?
* Les passerelles de circulation devant les salles des bâtiments modulaires sont encore plus étroites que les couloirs, comme les escaliers qui les desservent. Comment sera organisée la circulation des élèves pour éviter une proximité qui ne respectera la distance de sécurité préconisée dans les gestes barrières. Comment sera organisée l’attente devant les classes entre deux cours ?
* Du fait des travaux, la cour est très petite, avec des goulets d’étranglement à certains lieux de passage. En temps normal les contacts entre élèves sont très nombreux. De même, les enseignants qui se déplacent dans la cour sont fréquemment touchés voire bousculés par les élèves qui jouent, ou doivent solliciter la dispersion de regroupement d’élèves qui bloquent le passage (la cour est le lieu de passage habituel pour accéder aux salles de cours dans les bâtiments modulaires depuis l’entrée ou la salle des professeurs.)

Je vous remercie par avance des réponses apportées